

biqqoreth

Strong n°01244

Prononciation [bik-ko-reth]

Définition

1. punition (après enquête judiciaire), compensation, supplice du fouet

Étymologie

בְּקָרֶת - בְּקָרֶת <

vient de [baqar 01239](#)

Nature du mot

Nom féminin

Voir aussi

Voir définition [baqar 01239](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

